

ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

Rentrée : le lundi 3 septembre 2018 à 8 heures 45.

Assurance scolaire :

Garantie individuelle obligatoire pour les sorties scolaires, classes de découverte, port de lunettes...
Chaque enfant doit retourner une attestation d'assurance individuelle à l'école

- soit l'attestation MAE reçue à la maison après paiement directement à la mutuelle
- soit une attestation de votre compagnie d'assurance portant les mentions « responsabilité civile » et « individuelle accidents corporels ».

Cotisation USEP :

Elle permet de financer les diverses sorties ainsi que l'achat de matériel pédagogique.

Elle s'élève à 15 euros pour le premier enfant scolarisé dans l'école et 12 euros à partir du deuxième enfant.

Etablir un chèque à l'ordre de « association sportive de l'école de Cambounet/Sor ».

Liste des fournitures classe maternelle

- 1 grand cartable de forme sac à dos sans roulettes pour contenir un livre de format A4
- 2 boîtes de mouchoirs
- 2 boîtes de lingettes
- 1 timbale marquée au prénom de l'enfant
- 1 petit coussin marqué au prénom de l'enfant
- 3 photos d'identité récentes avec le prénom marqué au dos

Pour les nouveaux et les enfants entrant en petite section : 1 grand classeur marqué au prénom de l'enfant avec au minimum 7 intercalaires en carton ainsi que 100 pochettes transparentes perforées rangées et réparties à l'intérieur du classeur entre chaque intercalaire.

Pour les enfants de petite section prévoir des habits de rechange ainsi que le doudou et la sucette (si besoin mais qui ne seront utilisés que pour la sieste et en cas de gros chagrin).

Dans l'intérêt des enfants, TOUTES les fournitures devront être ramenées en même temps dans un grand sac plastique rigide (type cabas de courses) marqué au prénom de l'enfant (ne pas ranger dans le cartable mais suspendre au porte manteau) avant le 7 septembre.

Merci et Bonnes vacances à tous